

FORMULAIRE DE PAIEMENT DU FOURNISSEUR PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

* Veuillez fournir tous les renseignements demandés *

A. Raison justifiant le dépôt du présent formulaire (cochez toutes les raisons qui s'appliquent au présent formulaire):

- COMMENCER les virements automatiques (fournir des renseignements bancaires pour la première fois)
- MODIFIER les renseignements bancaires (apporter des modifications aux renseignements bancaires fournis précédemment)
- CESSER d'utiliser les virements automatiques (retourner au paiement par chèque)
- FOURNIR une adresse courriel pour recevoir les précisions sur les paiements (les comptes bancaires doivent avoir déjà été fournis ou doivent être fournis dans le présent formulaire)

Courriel: _____

Remarque : les paiements pourraient être retardés si vous fermez un compte avant d'en fournir un nouveau et que vous ne laissez pas assez de temps pour que les changements soient effectués. Néanmoins, si vous devez fermer immédiatement le compte qui reçoit des versements automatiques, communiquez avec le ministère payeur pour signaler que vous allez envoyer sans délai le présent formulaire et la documentation à l'appui afin de modifier les renseignements bancaires ou de demander la cessation des virements automatiques (cochez la case appropriée ci-dessus). Nous n'accepterons pas de nouveaux renseignements bancaires par téléphone.

B. Compte bancaire (requis pour commencer les virements automatiques ou pour modifier les renseignements bancaires):

JOIGNEZ un CHÈQUE ANNULÉ, ou une LETTRE OU CONFIRMATION obtenue de la banque ou de l'institution financière. Ce document joint doit comporter les renseignements suivants préimprimés par la banque :

- le nom du bénéficiaire – le nom de la personne à qui le paiement sera versé par le gouvernement du Manitoba;
- l'adresse actuelle – si l'adresse a changé, l'ancienne adresse peut être rayée et la nouvelle adresse peut être inscrite;
- le numéro complet du compte bancaire;
- le nom et l'adresse de la banque.

C. Autorisation et précisions sur le bénéficiaire du paiement:

1. J'autorise le gouvernement du Manitoba à effectuer tous les paiements dus à la société, à l'organisme ou au bénéficiaire indiqué, par virement automatique, vers le compte dont les données figurent sur **la lettre, la confirmation de la banque ou le chèque annulé ci-joint** (ou qui ont été fournis précédemment si seulement une adresse courriel est indiquée dans le présent formulaire). Le cas échéant, j'ai l'autorité pour fournir les renseignements ci-dessus au nom de la société, de l'organisme ou du bénéficiaire. La société, l'organisme ou le bénéficiaire veillera à ce que tous les changements apportés aux renseignements bancaires soient communiqués promptement au gouvernement du Manitoba par l'envoi d'un autre Formulaire de paiement du fournisseur par virement automatique. Je reconnais qu'il est de ma responsabilité de fournir des renseignements corrects. Je reconnais que tout changement peut prendre plusieurs semaines à traiter, après la réception du formulaire.

Le gouvernement peut décider de revenir à un paiement par chèque, sans préavis.

2. NOM de la personne qui reçoit le paiement; ou NOM et TITRE du « dirigeant autorisé »
d'une société ou d'un organisme, ou **de toutes les personnes représentant une coentreprise**

Nom (en **lettres moulées**)

Titre

3. SIGNATURE:
(bénéficiaires ou dirigeant autorisé)

**NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE:**

DATE:

4. Votre « NUMÉRO DE COMPTE DE FOURNISSEUR », si vous en avez un (un numéro à 7 chiffres qui commence par un 2, comme indiqué sur les talons de chèque ou les avis de remise reçus précédemment) :

5. NOM DU BÉNÉFICIAIRE (tel qu'indiqué sur la facture):

6. ADRESSE POSTALE (tel qu'indiqué sur la facture):

Adresse Postale: _____

Ville et province: _____

Code Postale: _____

Envoyez le formulaire *rempli* ET une lettre de la banque ou un chèque annulé *personnalisé*
(selon le cas), **au ministère payeur avec la prochaine facture ou d'autres documents justifiant le paiement à effectuer.**

Si le ministère payeur est inconnu, téléphonez au : Service de renseignements au public pour obtenir des directives : 204 945-3744 (à Winnipeg) ou au 1 866 626-4862 (sans frais).

D. A l'usage du gouvernement du Manitoba seulement

Vérification par:

Nom du ministère: _____

Nom en lettres moulées: _____

Numéro de téléphone: _____

Signature: _____ Date: _____